

**Compte rendu sommaire**  
**Réunion du Bureau Communautaire du Mardi 11 Mai 2009**  
**au siège 34 Grand'Rue à Rombas**

L'an DEUX MILLE NEUF, le ONZE du mois de MAI à 18H30, le Bureau Communautaire s'est réuni sous la présidence de Monsieur Lionel FOURNIER, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 30 Avril 2009.

Présents : MM. FOURNIER, DIEDRICH, ZIMMICH, WATRIN, MATELIC, MULLER, CORRADI, SERREDSZUM, VOLLE, HALTER, ARGUELLO, SCHWEIZER et PIERON.

Membres ayant donné procuration: néant

Absent excusé: M. DROUIN

Absent : néant

Présents sans voix délibérative :

MM. ROVIERO et SANTARONI représentant M. DROUIN  
M. LOGNON et M<sup>me</sup> D'AMATO

---

Le Président ouvre la séance à 18h30, annonce les procurations et passe à l'examen de l'ordre du jour.

## **1. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

### **1.1. Parc d'activités communautaire « Champelle » - Construction d'un hôtel d'entreprises – Choix de la procédure de consultation des entreprises.**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE que les travaux relatifs à la construction d'un Hôtel d'Entreprises sur le parc d'activités communautaire « Champelle» seront dévolus sous la forme d'un marché global sans indentification de prestations distinctes passé selon la procédure des marchés négociés, conformément au Code des marchés publics et au règlement interne de la Commande publique.

## **1.2. Parc d'activités communautaire « Champelle » - Aménagement de plates-formes – Choix de la procédure de consultation des entreprises.**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE que le mode dévolution des marchés relatifs à l'aménagement de plates-formes sur le parc d'activités communautaire « Champelle » s'effectuera selon la procédure des marchés négociés, conformément au Code des marchés publics et au règlement interne de la Commande publique.

## **1.3. Adhésion à l'association de préfiguration d'ISEETECH – Renouvellement.**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE de renouveler son adhésion à l'association de préfiguration d'ISEETECH (Institut Supérieur Européen d'Entreprise et de ses Techniques),
- Et DECIDE de procéder au versement de la cotisation annuelle fixée à 2.500,00 € pour l'année 2009 par le Conseil d'Administration de cette association.

## **2. GESTION DES DECHETS MENAGERS**

### **2.1. Mise en place d'un partenariat avec « EcoFolio » pour le recyclage et la valorisation des imprimés papiers.**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE d'adhérer à EcoFolio, éco-organisme chargé de la gestion de la filière des déchets issus des imprimés papier,
- Et AUTORISE le Président à signer la convention à passer, à cet effet, avec cet éco-organisme.

## **3. LOGEMENT ET CADRE DE VIE**

### **3.1. Détermination des critères d'attribution de l'aide en faveur de l'accession sociale à la propriété en appui du « PASS FONCIER »**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité, DEMANDE à la commission « Logement et Cadre de vie » de faire des propositions de critères conformes aux principes définis par le Bureau communautaire lors de sa réunion du 14 Avril 2009.

## **Opération « Ravalement de façades » – Versement de subventions**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE de procéder au versement de subventions à divers particuliers dans le cadre de « l'Opération Ravalement de Façades » pour un montant total de 4 507,20€.

### **4. ADMINISTRATION GENERALE**

#### **4.1. Versement d'une subvention à l'Amicale du Personnel (C.C.P.O.M. Convivialité) - Solde**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE de procéder au versement du solde de la subvention au profit de l'Amicale du Personnel (CCPOM Convivialité) pour un montant de 5 900,00€.

### **5. DIVERS**

#### **5.1. Débat sur l'intégration éventuelle des piscines dans les compétences communautaires**

Après en avoir débattu, le Bureau communautaire, par 13 voix « CONTRE » et 1 voix « POUR » (représentant de la Commune de Moyeuve-Grande), décide de ne pas engager de procédure en vue de l'extension de compétences de la Communauté de communes aux piscines.

#### **5.2. Projet de territoire – Evaluation.**

M. MULLER présente les modalités d'évaluation du projet de territoire

### **6. INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS**

- Tableau de bord d'activités au 30.04.2009,
- Tableau de bord financier au 30.04.2009,
- Tableau de bord « ordures ménagères » au 30.04.2009,
- Tableau de bord « opération ravalement de façades » au 30.04.2009,
- Tableau de bord « O.P.A.H. » au 30.04.2009,
- Tableau de bord « autorisations d'urbanisme » au 30.04.2009.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 21h00.

**Rombas, le 12 Mai 2009**  
**Affiché le**  
**Le Président,**

**Lionel Fournier**